
Télévision locale

Note de propositions à l'attention des élus de la Communauté Urbaine

Dans le cadre de ses travaux et des auditions qu'il conduit pour nourrir sa réflexion sur différents thèmes, le Conseil de Développement est sollicité par divers groupes ou associations, porteurs d'idées et de projets pour l'Agglomération et la Métropole. C'est dans ce cadre, et conformément à sa mission de veille et d'anticipation sociale que le Conseil a été alerté sur la mise en oeuvre d'une télévision locale.

En avril 2002, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel a en effet lancé des appels à candidatures pour la création de trois nouveaux services privés de télévision locale diffusés en clair par voie analogique terrestre :

- à Grenoble,
- dans la plaine du Forez (département de la Loire),
- et à Nantes.

L'attribution d'un canal de télévision locale couvrant Nantes et son Agglomération constitue un fait important. L'originalité réside dans le fait qu'il s'agit d'un canal analogique en clair, c'est-à-dire que tout un chacun y aura un accès direct et gratuit sans modifier son équipement (contrairement à la télévision numérique terrestre dont la mise en oeuvre est pour l'instant différée).

Compte tenu de l'impact énorme de la télévision et notamment chez les plus jeunes, la création d'une chaîne locale gratuite sur l'aire urbaine de Nantes est un enjeu fort que le Conseil de Développement a souhaité mettre en lumière.

Des candidats se sont déclarés pour cette attribution : groupes de presse ou initiatives locales et c'est le jeu normal d'une compétition, mais au-delà de cette procédure, le Conseil de Développement a souhaité attirer l'attention des élus sur deux points essentiels de ce projet de télévision locale :

- en matière d'identité territoriale

Les médias locaux, et particulièrement les télévisions, contribuent au sentiment d'appartenance à un territoire. Dans le contexte de la construction d'une métropole forte qui doit rayonner au-delà de son territoire géographique proche et pour laquelle les habitants partagent une communauté de vie et d'intérêts, une télévision locale peut avoir un impact très fort et en tout cas beaucoup plus significatif que celui des médias locaux écrits.

- en matière de proximité

Les demandes des citoyens sont fortes, particulièrement dans un grand centre urbain riche de nombreuses initiatives, projets et réalisations de toute nature. Une télévision locale peut constituer un moyen de valorisation et de développement de cette intelligence collective de la société civile.

La mise en oeuvre d'une télévision locale doit ainsi permettre une expression de tous ceux qui participent à la vie du territoire : collectivités locales, acteurs économiques et sociaux, habitants...

Par ailleurs, le Conseil de Développement est d'autant plus attentif à un projet de cet ordre qu'il peut constituer lui-même, par ses débats et ses propositions, une source d'alimentation de l'actualité locale.

Compte tenu de ces éléments et au-delà de la compétition légale pour l'attribution de la fréquence, le Conseil de Développement a souhaité faire partager aux élus de l'Agglomération la nécessité d'approfondir la capacité de Nantes et de sa Communauté à constituer pour l'avenir un grand pôle médiatique autonome. Nous sommes dans un monde d'images, de messages, où l'existence est liée à la capacité à alimenter et à maîtriser un processus d'images et de discours spécifiques. La création d'un chaîne de télévision locale est une opportunité à saisir pour conforter la place de Nantes dans ce domaine.

La mission du Conseil de Développement n'est pas d'apporter un soutien à tel ou tel candidat mais de mieux comprendre et mesurer tout ce qui peut participer au développement et à l'attractivité de notre territoire. Dans ce cadre, une télévision locale constitue un élément tout-à-fait significatif pour fonder la construction d'une identité du territoire vécu par les habitants.